

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Lean Sensei Partners

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les conditions dans lesquelles la société Lean Sensei Partners réalise pour ses clients des prestations de conseil, d'accompagnement de dirigeants, de coaching, de formation, d'animation d'ateliers et plus généralement d'accompagnement à la transformation Lean et à l'amélioration continue des organisations.

Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

2. Documents contractuels

La relation contractuelle entre Lean Sensei Partners et le Client est constituée, par ordre de priorité :

- de la proposition commerciale ou du devis signé
- des présentes Conditions Générales de Vente
- le cas échéant, d'un contrat ou d'une première facturation

3. Commande

La commande est réputée ferme et définitive à réception par Lean Sensei Partners d'un devis signé, d'un bon de commande ou d'un accord écrit du Client, y compris par courrier électronique.

4. Nature des prestations

Les prestations peuvent notamment comprendre :

- diagnostics organisationnels ou industriels
- accompagnement de transformation Lean
- animation de chantiers d'amélioration continue
- coaching de dirigeants et de managers
- formations, séminaires et conférences
- accompagnement stratégique et opérationnel.

Les modalités détaillées (objectifs, durée, calendrier, livrables et tarifs) sont précisées dans la proposition commerciale.

5. Obligation de moyens

Lean Sensei Partners est tenu à une obligation de moyens dans l'exécution de ses prestations. La responsabilité de la mise en œuvre opérationnelle des décisions et actions appartient au Client.

6. Prix

Les prix sont exprimés en euros et hors taxes. La TVA applicable est celle en vigueur au jour de la facturation.

Sauf mention contraire, les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration engagés pour la mission sont facturés en sus sur justificatifs ou selon un forfait convenu.

7. Modalités de paiement

Sauf disposition contraire prévue dans la proposition commerciale :

- un acompte peut être demandé à la commande (30 % à 50 %)
- les factures sont payables à 30 jours date de facture
- les paiements sont effectués par virement bancaire.

8. Retard de paiement

Tout retard de paiement entraîne de plein droit l'application de pénalités de retard calculées sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi que le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement, conformément aux dispositions du Code de commerce.

9. Annulation ou report de mission

Toute annulation doit être notifiée par écrit.

Sauf accord particulier :

- annulation moins de 15 jours avant l'intervention : 50 % du montant prévu
- annulation moins de 5 jours avant l'intervention : 100 % du montant prévu.

Les reports peuvent être acceptés sous réserve de disponibilité des consultants.

10. Confidentialité

Chaque partie s'engage à conserver strictement confidentielles les informations, données et documents de toute nature échangés dans le cadre de la mission. Cette obligation de confidentialité s'applique pendant toute la durée de la mission et pendant une période de cinq ans après sa fin.

11. Propriété intellectuelle

Les méthodes, outils, supports pédagogiques, documents, modèles et savoir-faire utilisés ou remis dans le cadre des prestations demeurent la propriété exclusive de Lean Sensei Partners. Le Client dispose d'un droit d'utilisation interne pour ses propres besoins, à l'exclusion de toute diffusion, reproduction ou exploitation commerciale sans autorisation écrite préalable.

12. Clause de non-débauchage

Le Client s'engage à ne pas recruter ni solliciter directement ou indirectement tout collaborateur, consultant ou partenaire intervenant pour le compte de Lean Sensei Partners pendant la durée de la mission et pendant une période de douze mois suivant sa fin, sauf accord écrit préalable.

En cas de non-respect, une indemnité forfaitaire égale à douze mois de rémunération brute du collaborateur concerné sera due.

13. Référence client

Sauf opposition écrite du Client, Lean Sensei Partners se réserve la possibilité de mentionner le nom du Client et la nature générale de la mission réalisée comme référence commerciale, notamment dans ses propositions commerciales et supports de communication.

14. Limitation de responsabilité

La responsabilité de Lean Sensei Partners, toutes causes confondues, est limitée au montant total des honoraires perçus au titre de la mission concernée.

Lean Sensei Partners ne pourra être tenu responsable des pertes indirectes telles que perte de chiffre d'affaires, perte de données, perte d'exploitation ou préjudice commercial.

15. Force majeure

Lean Sensei Partners ne pourra être tenu responsable en cas de retard ou d'impossibilité d'exécution résultant d'un événement de force majeure tel que défini par la jurisprudence française.

16. Données personnelles

Les données personnelles éventuellement collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de la relation contractuelle et sont traitées conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles (RGPD).

17. Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire.

À défaut d'accord amiable, compétence exclusive est attribuée aux tribunaux du ressort du siège social de Lean Sensei Partners.

Dernière Mise à jour : 20/12/2024

Le Président,

